



Comité Technique Ministériel

21 janvier 2021

Déclaration liminaire

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et messieurs les membres du Comité Technique Ministériel,

Tout d'abord, permettez-nous de vous présenter tous nos vœux pour cette année 2021, qui s'articulent autour de deux points :

- l'espoir qu'elle soit l'année de libération des corps et des esprits de la crise sanitaire.
- ensuite, un dialogue social de qualité. Sur ce dernier point, en fin d'année dernière, la Ministre a présenté un agenda social ambitieux, avec pas moins de 26 chantiers : nos vœux seront donc aussi tournés vers cet agenda dont nous souhaitons un déploiement conforme aux engagements ministériels.

Dans l'attente, il ne serait pas de trop que les engagements passés soient suivis d'effet : nous attendons encore une note du Ministère sur les ruptures conventionnelles.

Le 17 septembre, la note devait être publiée.

Cette note était il y a 3 mois sur le bureau du DRH.

L'ascenseur du dialogue social est-il bloqué ?

Plus sérieusement, de nombreux agents attendent une réponse de l'administration.

Aujourd'hui, 3 points pour information sont présentés aux organisations syndicales :

- un bilan des LDG « mobilités »
- un bilan de la mise en œuvre du protocole « égalité »
- un point sur le recours au vote électronique pour les élections 2022

Sur le premier point, nous attendons d'abord un groupe de travail, retour d'expérience sur les campagnes passées qui puisse aboutir à des modifications de procédure et surtout de niveau d'information des agents, à notre sens particulièrement perfectible.

Sur les deux suivants, nous interviendrons lors de l'examen de ces points.

Merci pour votre attention.